



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

DIRECTION GENERALE

SERVICE COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES

**MESSAGE DE SENSIBILISATION SUR LE PRIX
MINIMUM GARANTI A L'ENDROIT DES OPERATEURS
INTERVENANT DANS LA COMMERCIALISATION DU
CACAO : CAMPAGNE 2018-2019**

SPOT TELE & RADIO

**(Ce message sera diffusé sur les ondes des 30
radios de proximité conventionnées)**

Opérateurs intervenant dans la commercialisation du cacao en Côte d'Ivoire,

L'Etat de Côte d'Ivoire a décidé au titre de la campagne principale 2018-2019 de garantir un prix minimum bord champ de **750 F CFA/KG de cacao bien fermenté, bien séché et bien trié** aux producteurs.

Le Conseil du Café-Cacao invite au respect scrupuleux du prix minimum garanti de **750 F CFA le kilogramme**.

Le Conseil du Café-Cacao tient à rappeler à tous les opérateurs de que le non respect du prix garanti au producteur est passible de poursuites judiciaires.

Bonne campagne cacao 2018-2019 à tous

"Le Conseil du Café-Cacao au service des producteurs"